



Communiqué de presse

Florian Steinbacher Devantéry nouveau président de la Conférence des offices AI

Lucerne, le 05 juin 2019. L'Assemblée des membres de la Conférence des offices AI (COAI) a élu Florian Steinbacher Devantéry comme nouveau président. Le juriste de 46 ans dirige l'office AI pour les assurés résidant à l'étranger qui appartient à la Centrale de compensation (CdC) avec siège à Genève. Il succède à Monika Dudle-Ammann, qui en mars dernier ne s'est pas représentée à l'élection. Martin Schilt, également membre du Comité de la COAI et directeur de l'office AI de Zurich, a été élu vice-président.

L'assurance invalidité est au centre de l'intérêt public - que ce soit en raison du passage d'une assurance de rentes à une assurance de réadaptation, de la révision "Développement continu de l'AI" en cours, de la question des observations ou encore de l'assainissement financier. Le nouveau président aborde son prochain mandat en toute confiance et plein d'entrain, mais aussi avec respect.

«Notre travail continue de retenir une grande attention publique, ce qui montre qu'il est perçu par nos clients et nos partenaires. La COAI souhaite développer davantage sa coopération avec les employeurs, les médecins et les associations partenaires. La complexité croissante du système et la question connexe des ressources continueront sans doute à nous accompagner à l'avenir. Grâce à l'engagement et à l'expérience de nos membres, je suis confiant que nous serons en notre capacité à résoudre les tâches à venir, afin de garantir une conduite optimale et d'être à la hauteur de la confiance que le public met dans notre travail.»

Florian Steinbacher Devantéry est titulaire d'un brevet d'avocat de l'État de Bade-Wurtemberg, qu'il a complété avec un LL.M. en droit européen et international économique ainsi qu'avec un CAS en management et politique des organisations publiques. Depuis 2003, il travaille pour la Centrale de compensation (CdC) à Genève, où depuis 2017 il dirige l'office AI pour les assurés résidant à l'étranger avec environ 150 collaborateurs. Au sein de la COAI, Florian Steinbacher Devantéry est membre du Comité depuis 2017 et vice-président depuis octobre 2018.

Le sens de l'essentiel

Monika Dudle-Ammann, ancienne présidente et directrice de la Caisse de compensation/office AI de Nidwald, ne s'est pas représentée à l'élection après un mandat de trois ans. Elle a été membre du Comité de la COAI pendant plus de 10 ans, où elle a fortement contribué à définir la stratégie et les positions de l'association, par exemple dans le cadre de la mise en œuvre des révisions 6 et 6a et des préparatifs pour le «Développement continu de l'AI.»

La COAI tient à remercier Monika Dudle-Ammann pour son grand engagement et la détermination avec laquelle elle a dirigé l'association.



Florian Steinbacher Devantéry, nouveau président de la COAI

Renseignements :

- Florian Steinbacher Devantéry, Président COAI, Directeur de l'office AI pour les assurés résidant à l'étranger,
Téléphone: 058 461 94 85, florian.steinbacherdevantery@zas.admin.ch

La Conférence des offices AI (COAI) ; www.coai.ch

La COAI est l'association faitière regroupant les 26 offices AI des cantons, l'office AI pour les assurés résidant à l'étranger et l'établissement d'assurance-invalidité de la Principauté du Liechtenstein. Elle promeut les intérêts des offices AI, participe activement au développement de l'assurance-invalidité et veille à l'application uniforme du droit par le truchement de formations et d'échanges d'expériences. La COAI a été fondée en 1995. Elle revêt la forme d'une association depuis le 1^{er} janvier 2006. Elle est financée par les contributions de ses membres.